



Strengthening Health Outcomes for Women and Children (SHOW)

Réalisation d'une séance de formation pour les prestataires des sites supportés par le projet SHOW sur la gestion de la clinique de soins intégrés aux adolescents (es) et aux jeunes et la gestion des espaces amis des adolescents et des jeunes).

TERMES DE REFERENCE DE L'ACTIVITÉ

Janvier 2019

I.- CONTEXTE

Plan International est une organisation de développement communautaire qui travaille dans une cinquantaine de pays en faveur de la promotion et du respect des droits de l'enfant. Et travaille avec les communautés haïtiennes depuis plus de 40 ans, ses interventions passent principalement par le renforcement des programmes de santé pour un bon et sain démarrage dans la vie ; l'accès à une éducation de qualité; l'amélioration des moyens de subsistance ; la participation et la protection des enfants et des jeunes contre toute forme de violence et d'abus. Son approche de travail vise à permettre à toutes les filles et tous les garçons de réaliser leur plein potentiel dans des sociétés qui respectent leurs droits et leur dignité.

En matière de santé, Plan International Haïti s'engage aussi à la promotion de la santé des familles à travers ses interventions dans différents sous-domaines dont la santé maternelle, néonatale et infantile. L'implémentation du projet SHOW (Strengthening Health Outcomes for Women and Children) dans le département du Nord-Est avec le soutien de Plan International Canada, est une initiative transformatrice en genre visant à contribuer à la réduction des taux de mortalité maternelle et infantile dans les régions ciblées principalement au moyen de :

- 1) L'amélioration de l'utilisation des services de santé essentiels par les femmes en âge de reproduction;
- 2) L'amélioration de la prestation de services de santé essentiels de qualité ;
- 3) La diffusion et l'utilisation accrues des données par le projet, les communautés, les comités de santé, les prestataires de services, les planificateurs et les décideurs.

Avec la création des espaces amis des adolescents/es, le projet apporte son soutien dans la lutte contre les facteurs sociaux et comportementaux qui affectent le plein épanouissement des jeunes. Ce lieu d'écoute et d'accueil où de nombreuses rencontres seront organisées permettront de bien adresser le problème des jeunes, de les analyser et ensemble de proposer des solutions face au mal être des pré-adolescents/es et adolescents/es en rapport avec les mauvaises conduites de consommation, de violences subies et agies, conduites sexuelles à risque, déscolarisations précoces, et des grossesses précoces qui mettraient à nue leur vulnérabilité liée à cette tranche d'âge. De ce fait, il est alors plus qu'important que les professionnels qui auront à encadrer ces jeunes soient bien formés pour établir la relation d'aide, capable de gérer les cycles de frustrations que confrontent ces jeunes, de leur offrir tout le paquet psychosocial et médical dont ils/elles ont besoin, une écoute neutre sans expression des jugements de valeurs et faciliter l'intermédiation.

Ces présents termes de référence élaborés rentrent dans le cadre des démarches administratives pour la réalisation de la formation sur les techniques d'une bonne gestion clinique de soins intégrés aux adolescentes et adolescents pour les prestataires de soins directement impliqués dans les activités de soutien aux jeunes des onze (11) institutions de santé où le projet SHOW est implémenté dans le département du Nord-Est et sur la gestion des espaces amis des adolescents/tes et des jeunes au profit des clubs de jeunes champions du changement et des comités de sante.

II.- Objectif de la formation

II.1- Objectif général

L'objectif général consiste à promouvoir la santé sexuelle et reproductive des adolescents/es par la délivrance des soins intégrés sexospécifiques de qualité, dans un espace adapté, accessible et disponible en tout temps pour les adolescents/es et les membres de sa famille.

II.2- Objectifs spécifiques.

- ❖ renforcer la capacité technique des prestataires en matière de soins santé sexospécifiques et amiables aux adolescents (es).
- ❖ Etrès capable d'identifier les comportements à risques et sensibiliser sur les conséquences.
- ❖ Etre capable de sensibiliser les parents des adolescents sur l'importance du soutien familial et assurer la médiation.
- ❖ Renforcer la capacité des prestataires dans la promotion des services de PF tenant compte des sexospécificités et amiables aux adolescents (es).
- ❖ Former les membres des comités de gestion des espaces pour assurer un bonne gestion de ces espaces.

III- Résultats attendu de la consultation

- La capacité technique des prestataires en matière de soins de santé sexospécifiques et amiables aux adolescents est renforcé.
- Les comportements à risques sont identifiés et les adolescents/es et leurs parents sont sensibilisés sur les conséquences.
- Les parents sont sensibilisés sur l'importance du soutien familial lors des séances de médiation.

- la capacité des prestataires dans la promotion des services de PF qui tiennent compte de la sexospécificité et amiables des adolescents est améliorée.
- Les prestataires sont habilités à offrir des services intégrés de santé reproductive.
 - ❖ Les prestataires seront capable d'utiliser les IST comme porte d'entrée des adolescents /es aux services de santé reproductive.
 - ❖ Les prestataires seront à même d'utiliser les données de santé SR des jeunes pour la prise de décisions.

IV- Profil des participants

!.- la formation est destinée aux prestataires de soins des cliniques de prévention des IST, CPN ou qui sont directement impliqués dans la prise en charge et l'accompagnement des adolescents et adolescentes enceintes dans les onze (11) institutions supportées par le projet SHOW dans le département du Nord-Est : médecins résidents en service social, infirmières de ligne, sage femmes et auxiliaires infirmières. Deux prestataires sont attendus par institutions de soins, soit un total de vingt deux (22).

IV- Date et lieu de la formation

La formation se tiendra à Fort Liberté et a Ouanaminthe, dans une salle équipée de trépied, flip-chart et de rétroprojecteur ; vingt-deux participants (es) assisteront à cette série de formation. La consultation durera 5 jours dont 1 jour pour la préparation des sessions de formation, 3 pour la réalisation des sessions et 1 jour pour la préparation du rapport de la consultation incluant le rapport des sessions de formation.

V.- Stratégie de mise en œuvre

La formation sera conduite par deux spécialistes en santé des adolescents et des jeunes suivant les termes de référence élaborés pour la réalisation de l'activité. Les formateurs et/ou formatrices soumettront une proposition technique dans laquelle ils envisageront une méthodologie andragogique simple adaptée à la formation des adultes.

VI.- Responsabilités des parties prenantes

VI.1- Responsabilité de Plan

Plan se chargera d'assurer le transport et l'hébergement des formateurs et prendra également en charge les coûts liés à la réalisation de l'activité tels que les matériels didactiques, la location de la salle de conférence, la restauration, lancer l'invitation aux participants-es à la formation et d'assurer la reproduction des documents.

VI.2.- Responsabilité du consultant

Le responsable de formation se chargera :

- De soumettre une proposition technique détaillant le travail qui sera réalisé.
- D'utiliser le manuel de base du MSPP/ OPS-OMS relatif à la sante sexuelle des adolescents comme guide pour l'élaboration des modules de formation.
- D'élaborer le document de support pour les participants, les présentations sur format Power Point pour animer les séances de formation et les outils nécessaires pour évaluer la compréhension de chaque participant, l'agenda de la formation et qu'ils soient disponible dès la signature du contrat.
- Soumettre le Plan de formation et procéder par une méthode d'évaluation progressive des participants.
- Procéder à l'évaluation pré et post test.
- Rédiger et soumettre un rapport final d'intervention.

IX. Tarification et modalités de paiement de l'intervention

Il revient aux formateurs de soumettre à notre intention une offre financière pour fixer le montant qu'ils comptent recevoir comme rémunération pour la réalisation des séances de formation. Et sur la base du tarif forfaitaire qui sera retenu, les formateurs seront payés en trois versements : une avance de 40% lors de la signature du contrat , 40% le dernier jour de la formation et 20% après soumission du rapport final. Cette proposition d'intervention peut faire l'objet de suggestions et d'adaptation, et ne donne lieu à aucun engagement de la part du commanditaire.

X.- profil du /de la consultant/e

Le/ la consultant/e doit avoir le profil suivant :

- Etre détenteur/ détentrice d'un diplôme de médecin ou d'infirmière d'une Ecole reconnue par l'état Haïtien.
- Avoir une formation spécialisé en sante publique ou en santé communautaire.
- Avoir une expertise dans la sante des adolescents/es et des jeunes.
- Etre informé des lignes stratégiques du plan d'action de sante des adolescents/es et des jeunes du MSPP.
- Maitrise les techniques de formation des adultes.
- Etre familier/familière avec la stratégie d'espace ami des adolescents/es et des jeunes.
- Être en mesure de livrer le produit final à temps.
- Avoir déjà exécuté ce type de formation avec des institutions de Ssnté.
- Etre disponible dans l'immédiat.

- Etre apte à dispenser la formation dans un langage clair.
- Etre prêt à s'aligner aux politiques générales de Plan International Haïti.
- Avoir de bonnes connaissances des normes de planification familiale chez les jeunes.